

Durabilité du congrès 2007 de l'ASDEQ

La 32^{ième} édition du congrès annuel de l'Association des économistes québécois (ASDEQ) s'est déroulée les 17 et 18 mai derniers à l'Hôtel Loews Le Concorde, Québec, sous un thème fort d'actualité « Économie et Développement durable : une alliance réaliste ? ». L'équipe de Québec, sous la direction habile de Jacques Brind'Amour, président de l'ASDEQ pour l'année 2006-2007, et Marc Ferland, président du congrès 2007, a adroitement conçu un judicieux ensemble de conférences et ateliers diversifiés. Une telle réflexion approfondie sur une problématique contemporaine et émergente a su interpeller les économistes actifs en politiques publiques.

Une emphase bien particulière a été mise sur la qualité des présentateurs et des présentations. Plus de 30 conférenciers renommés et provenant de divers milieux sont venus traiter des diverses facettes de ce thème devant plus de 325 congressistes réunis pour connaître leur vision, leurs préoccupations et leurs diverses expériences. La plupart des présentations produites au congrès ainsi que des fiches biographiques sont disponibles au site Internet de l'ASDEQ. http://www.asdeq.org/congres/congres_2007.html

ÉCONOMIE ET
DÉVELOPPEMENT
DURABLE : UNE
ALLIANCE RÉALISTE ?

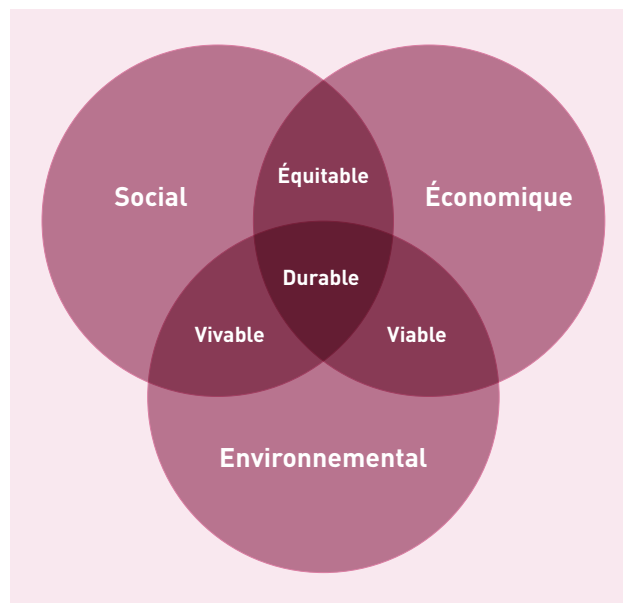


Schéma englobant les trois piliers du développement durable.

Le congrès fut encore une occasion privilégiée de renouer et même créer des liens avec les nombreux collègues de toutes les régions du Québec, dans une ambiance conviviale et détendue.

La conférence d'ouverture

Des membres de la Société canadienne de science économique (SCSE), partenaire habituel depuis une dizaine d'années, ont aussi assisté à la conférence d'ouverture qui a été offerte par Scott Taylor, professeur, Chaire de recherche en énergie et économie environnementale, Université de Calgary et chercheur associé, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.

Équipe de rédaction

Directeur du bulletin:
Gilles René
Collaborateurs:
Martin Comeau
Charles A. Carrier
Conception et design:
François Akio Côté

M. Taylor, en exposant ses réflexions sur la « Croissance, commerce et environnement », a rappelé qu'un résultat important en économie environnementale fut le lien intime entre la courbe environnementale de Kuznets (CEK) et le modèle de Solow, qui est un pilier en macroéconomie moderne. Lorsque le modèle de Solow tient compte du progrès technologique dans la réduction des coûts environnementaux, la courbe CEK est un sous-produit dérivé nécessaire pour la convergence vers un sentier de croissance durable. Le modèle « vert » de Solow attribue ce succès au progrès technologique. M. Taylor estime que la croissance économique et la protection de l'environnement peuvent co-exister, mais qu'ils ne sont pas inévitables. De plus, l'argument de perte de compétitivité liée aux coûts de la réglementation est exagéré puisque la localisation de l'industrie dépend aussi de plusieurs autres facteurs. C'est pourquoi, les pays riches demeurent encore les plus grands producteurs et exportateurs de biens sales (« dirty »). M. Taylor a conclu que le commerce durable est non seulement possible, mais qu'il est probablement très bon marché.

Les plénières

La première plénière a porté sur les « Outils de décision économique et adaptation aux changements climatiques ». Tout d'abord, Pascal Wolff, chef de section, indicateurs structurels et développement durable, Eurostat (Office statistique des communautés européennes), a présenté les indicateurs et le suivi de la Stratégie de développement durable de l'Union européenne. Eurostat est passablement avancé en matière de mesure de développement durable et de capacité à mesurer la performance d'un pays ou d'une entité géographique en cette matière. M. Wolff a particulièrement souligné la complexité de la tâche de mesurer le développement durable ou la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne. Beaucoup de questions doivent être répondues, telles que : mesure du court- et/ou long-terme ; mesure de la durabilité du développement ; comment comparer les pays ou suivre les progrès dans le temps ; combien d'indicateurs ? M. Wolff a

particulièrement souligné l'importance des cibles indicatives, de l'amélioration de la disponibilité des données et des indicateurs ainsi que des besoins d'évaluations régulières. Pour le Québec, qui veut se doter d'indicateurs de développement durable, la présentation de M. Wolff arrivait à point.

Lors de la deuxième partie de cette première plénière, le scientifique Jean-Pierre Savard du Consortium Ouranos a démontré que, selon les résultats des modèles prévisionnels d'Ouranos, qu'il faut se préparer et même s'adapter aux changements climatiques. Pour M. Savard, « atténuer est une nécessité ». Le consortium Ouranos, créé en mai 2002, met en commun les savoirs et disciplines d'un ensemble de scientifiques pour l'avancement des connaissances en matière d'enjeux et d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle de l'Amérique du Nord. Ce consortium sert à définir les coûts et adaptations nécessaires que le Québec doit réaliser pour faire face aux changements climatiques, qui s'avèrent incontournables. M. Savard croit que les économistes sont des experts fort écoutés par les politiciens. Il a mentionné, entre autres, que la publication du rapport de Sir Nicholas Stern, en octobre 2006, a eu plus d'impact que le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC). Le rapport de M. Stern, ex-économiste en chef de la Banque mondiale et maintenant chef du « Government Economics Service » et conseiller du gouvernement sur « the economics of climate change and development » au Royaume-uni, se titrait « Review on the Economics of Climate Change ». Pour M. Savard, il est donc essentiel que scientifiques et économistes travaillent ensemble en matière de développement durable et de diminution des gaz à effet de serre.

À la deuxième plénière, deux sujets ont été abordés. En premier lieu, les participants ont entendu Louis Thériault, directeur, service des perspectives industrielles, Conference Board du Canada, sur la « Mission possible - L'alliance nécessaire entre économie et développement durable », soit l'orientation des politiques économiques à prendre au Canada en faveur du développement durable.



Selon le récent rapport du Conference Board émis en juin 2007 et intitulé « How Canada Performs: A Report Card on Canada », le Canada se classe 14^{ième} sur 17 pays de l'OCDE dans le domaine de l'environnement et obtient un "D" pour les indicateurs des changements climatiques. Pour que le Canada joigne les rangs des pays les plus performants, il lui faut renouveler le secteur des ressources par le développement d'une politique complète sur les changements climatiques. Pour faire du Canada une superpuissance de l'énergie propre.

Le Conference Board propose l'utilisation des outils suivants : la taxation et les permis échangeables ; la technologie ; le retrait de la réglementation qui empêche l'efficacité énergétique ; et l'éducation. M. Thériault a résumé la conclusion du rapport du Conference Board, à savoir : la croissance économique et l'environnement physique doivent être intégrés dans un concept de « prospérité durable » ; et le Canada possède tous les outils voulus pour redevenir un chef de file sur la scène mondiale - le leadership est ce qui compte.

Ensuite, ce fut au tour de Mathieu Bouchard, vice-président Durabilité, ALCAN, de présenter « ALCAN et le développement durable ». L'entreprise Alcan a récemment reçu du World Environment Center (WEC) le prix Médaille d'or pour s'être démarquée en matière de développement durable au niveau international par son intégration complète du concept de durabilité à ses processus de prise de décision et d'exploitation. Les changements climatiques sont dans la mire d'ALCAN et la durabilité est devenue une partie intégrale de la façon dont ALCAN fait les affaires, en maintenant l'équilibre entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Quel que soit l'endroit dans le monde où l'ALCAN mène ses activités, elle tente d'y apporter son expertise technologique, son savoir-faire en gestion, de rigoureuses pratiques en matière d'environnement, de santé et de sécurité, ainsi qu'un code universel de conduite des employés et de l'entreprise. Entre 1990 et 2005, l'intensité des émissions totales de GES d'Alcan a diminué de 25 %, et en 2006, elle a annoncé son engagement de procéder à une nouvelle réduction de

10 % de l'intensité de ses émissions directes d'équivalents-CO₂ pour la période 2006-2010. M. Bouchard a donné trois exemples concrets illustrant la contribution d'Alcan à ces réductions : la technologie d'électrolyse (qui est la plus avancée au monde et la plus efficace sur le plan de la consommation d'énergie et des émissions de GES en usage dans le monde aujourd'hui) ; la réduction de poids des véhicules (une tonne d'aluminium utilisée au lieu de l'acier peut éliminer 20 tonnes de CO₂ au cours de la vie utile d'un véhicule moyen, et 99 % de l'aluminium du véhicule mis au rebut peut être recyclé - la production d'aluminium de deuxième fusion permet d'économiser environ 95 % de l'énergie nécessaire par rapport à la production avec des matières premières et par conséquent de réduire de 95 % les émissions potentielles) ; et le développement de produits innovants durables dans les groupes Emballages et Produits usinés.

Dîners-causerie

Hydro-Québec et le développement durable

Lors du premier dîner-causerie, Thierry Vandal, président et chef de la direction, Hydro-Québec, était le conférencier invité pour parler des « Orientations d'Hydro-Québec : Notre choix est clair, notre choix est vert ». Tout d'abord, il a informé les participants de la solide performance financière de l'énergétique entreprise québécoise, de son plan de production en développement, et de l'évolution des tarifs. Sur ce dernier point, il a tenu à préciser que la hausse du bénéfice provient plutôt de la production, des exportations et de la baisse des frais financiers, et non pas de la hausse des tarifs qui est toutefois nécessaire pour le contrôle des coûts dans l'entreprise. Pour réduire les gaz à effet de serre (GES), Hydro-Québec prône plus d'efficacité énergétique, plus d'énergie renouvelable telle que l'hydroélectricité qui est une énergie propre, moins de charbon, et plus d'innovation technologique, et elle y est très active à tous les niveaux. Hydro-Québec fournit de l'énergie propre et renouvelable à un prix avantageux et contribue à la réduction des émissions de GES. Et l'avenir s'annonce très prometteur. Au Québec, l'hydroélectricité

fournit la base des approvisionnements renouvelables et facilite le développement complémentaire et l'intégration de l'énergie éolienne. A ce sujet, Hydro-Québec a acheté un premier 1 000 MW en voie d'être intégré au réseau et a lancé un autre appel d'offres en éolien pour 2 000 MW. De plus, dans le transport terrestre, Hydro-Québec voit sa contribution à plusieurs niveaux :

- 1) la fourniture d'énergie renouvelable (la production de la centrale Péribonka équivaut à 1 million de véhicules, soit 3 millions de tonnes de CO2 évitées à chaque année) ;
- 2) la technologie des moteurs électriques / et l'électronique de puissance associée (TM4, une filiale que détient Hydro-Québec avec le Groupe industriel Dassault de France, développe des systèmes de motorisation électrique destinés aux grands fabricants de véhicule électrique. Le moteur TM4 de dernière génération se distingue par son efficacité, qui peut atteindre au-delà de 96 %. Plus petit et plus léger que les autres moteurs électriques, il accroît la performance et l'autonomie des véhicules ;
- 3) l'intégration technologique aux réseaux de transport et de distribution. L'avenir c'est l'hybride rechargeable où il reste beaucoup de chemin à parcourir, mais on croit beaucoup que l'électricité aura un rôle significatif dans le transport terrestre dans un avenir pas trop éloigné.

La croissance comme sixième facteur d'innovation « à la Schumpeter »

Au deuxième dîner-causerie, il y a eu une présentation de Bernard Bobe, professeur, École nationale supérieure de Chimie de Paris, Université Pierre et Marie Curie, sur la « Croissance économique & développement durable : le sixième facteur d'innovation ». Après avoir rappelé la définition du développement durable, souligné les principales conclusions scientifiques, y compris l'incertitude scientifique entourant la question des changements climatiques, et résumé les enseignements des théories de la croissance, M. Bobe a souligné l'importance de l'innovation dans les théories de la croissance endogène. Il a proposé de faire des risques associés au changement climatique une opportunité pour

accélérer et réorienter la croissance. La contrainte de réduction des GES, et notamment du dioxyde de carbone, peut devenir le sixième facteur d'innovation « à la Schumpeter », portant sur le stockage du CO2, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Face à ce vaste échec du marché, les instruments d'action des pouvoirs publics (réglementation, taxes sur le carbone, mécanisme d'échange de crédits) doivent être utilisés pour permettre au niveau de vie de croître dans nos sociétés tout en préservant l'environnement. Les relations université – industrie peuvent permettre d'accélérer la recherche technologique et l'innovation dans ces domaines. M. Bobe a conclu sa présentation en faisant quelques suggestions sur la gouvernance mondiale et en proposant d'accroître la recherche à l'échelon mondial, et notamment européen, de réformer la Banque mondiale, et d'envisager la création d'une organisation mondiale de l'environnement.

Les ateliers

Neuf ateliers concomitants ont porté sur des thèmes très variés.

Capitaux éthiques et environnement

François Rebello, ancien président-directeur général, Groupe Investissement responsable inc., a présenté les « Tendances de l'investissement responsable », qui est la combinaison de préoccupations sociales et environnementales et de la performance financière dans les décisions d'investissement. Au niveau de l'investissement responsable, trois stratégies peuvent ou non se combiner : le vote d'actionnaire, les filtres d'investissement et l'investissement communautaire. Bien que ce soit leur tâche la plus importante, M. Rebello pense que les conseils d'administration de sociétés publiques votent les yeux fermés sur la rémunération des officiers supérieurs. Il est alors important pour les cotisants aux caisses de retraite, qui contrôlent une part importante du marché boursier, de vérifier si les administrateurs de leur régime visent à influencer positivement les comportements, en matière de



rémunération et aussi de responsabilité sociale et environnementale, des sociétés dans lesquelles ils investissent. Au Québec, la finance socialement responsable occupe une place de plus en plus importante, et elle ne se limite pas à une niche de marché. Elle s'inscrit dans le courant principal qui force le monde financier à bouger. Le placement responsable élargi représente même au Québec plus de la moitié du total canadien. Au chapitre des rendements, M. Rebello indique que le respect des normes internationales sur les droits humains n'empêche pas la bonne performance financière. Il a cité l'exemple de Nike, dont le titre a fléchi abruptement après la publication d'un rapport sur le travail des enfants dans les ateliers de misère de sa chaîne d'approvisionnement.

Par contre, après l'annonce d'engagements pour corriger cette situation, l'action de Nike a augmenté de valeur beaucoup plus rapidement que son indice boursier de référence. Selon Léopold Beaulieu, président-directeur général, Fondation (CSN), la notion de la finance socialement responsable (FSR) prend en compte des considérations environnementales, sociales ou de gouvernance, en plus des objectifs financiers traditionnels, ne se limitant pas ainsi aux seuls placements choisis par tamisage par les gestionnaires de fonds éthiques en fonction de certaines valeurs pour exclure par exemple les fabricants d'armes ou de tabac. La FSR permet d'intégrer aux objectifs économiques des préoccupations sociales et environnementales qui contribuent au nouveau paradigme du développement durable.

Elle exige alors une triple reddition de comptes : exigences de performances économiques, sociales et environnementales. La raison d'être de Fondation est de mettre au service des entreprises un capital patient et une équipe qui comprend les enjeux posés par les exigences de la productivité, de la rentabilité et du développement durable.

Éco-conception et stratégies d'entreprises

Natalie Blouin, conseillère en développement durable, Institut de développement de produits (IDP), a défini l'écoconception comme étant la conception d'un produit (bien ou service) tout en améliorant ses caractéristiques environnementales, tout au long de son cycle de vie, sans diminuer sa qualité ou sa performance. Et l'objectif de l'écoconception est de concevoir un produit à succès. Une telle conception peut donner un avantage stratégique à certaines entreprises du secteur manufacturier, tels que : se différencier de la concurrence et améliorer l'image corporative ; devancer les réglementations et les attentes du marché ; stimuler la capacité d'innovation ; et réduire certains coûts. Pour sa part, Pauline D'Ambroise, Secrétaire du comité de direction stratégique et secrétaire générale, Desjardins, a mentionné que, pour une entreprise de services financiers, l'écoconception se retrouve autant dans ses orientations et objectifs stratégiques, que dans les produits de financement offerts et dans les pratiques commerciales et de gestion respectueuses de l'environnement. Depuis 107 ans, Desjardins conjugue deux des trois dimensions du développement durable, soit l'économique et le social, et a adopté son option environnementale à la fin des années '80 visant à démontrer la rentabilité d'un développement durable. Entre autres, le fonds Desjardins Environnement a été créé et la Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable des Nations Unies a été adhéree en 2003. Pour Desjardins, la protection de l'environnement est donc devenue un enjeu incontournable. Madame D'Ambroise a conclu en disant que ça prend une volonté claire du gouvernement du Québec qui devrait se traduire par une réglementation intelligente – incitative pour les entreprises qui s'engagent et significativement punitive ou dissuasive pour celles qui sont irresponsables. Le momentum est bon puisqu'il y a un engagement graduel des entreprises, avec une attention particulière par les PME, et que la concurrence étrangère et les pays importateurs (ex : Europe) l'exigent de plus en plus.

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org

Économie du recyclage et valorisation des matières résiduelles : comment passer du déchet à la ressource

En premier lieu, Sylvain Martel, directeur des approvisionnements en fibres, TAFISA, a entretenu les participants de l'expérience de TAFISA dans la récupération et le recyclage du bois. L'usine TAFISA de Lac-Mégantic est la plus grande usine de production de panneaux de particules en Amérique du Nord. Elle utilise l'éco-efficacité dans sa gestion et comme facteur de compétitivité. Elle effectue donc une surveillance rigoureuse de tous les points d'impact de ses activités sur l'environnement afin d'en assurer la protection (énergie, déchets, affluents liquides, émissions dans l'atmosphère, contamination des sols, transport, consommation d'eau et utilisation durable des ressources forestières).

En conclusion, M. Martel pense que le Québec peut maintenant recycler le bois dirigé vers les sites d'enfouissement puisqu'il existe des équipements permettant l'incorporation de 95% de bois recyclé dans la fabrication de panneaux et que tout le bois qui n'est pas recyclable peut être dirigé vers l'énergie verte. Pour lui, il est impératif que le gouvernement implante un programme d'aide afin de permettre le développement d'une industrie de bois recyclé solide, sécuritaire et organisée. Ensuite, ce fut au tour de Denis St-Louis, directeur de l'environnement, Ville de Victoriaville, de présenter Victoriaville comme étant le berceau du développement durable. La politique environnementale et de développement durable de Victoriaville, adoptée en juin 2004, prône que le développement durable doit être « environnementalement » viable, économiquement efficace et socialement acceptable et efficace. Victoriaville est fière d'être la pionnière au Québec en matière de récupération et dans la collecte de la troisième voie, en plus de son Taxi-Bus, ses vélos jaunes, et ses voitures hybrides. Les résultats de sa politique sont éloquentes : 12 000 t/année de matières ont été déviées de l'enfouissement ; et les gaz à effet de serre ont été réduits de 15 000 t/année. M. St-Louis a aussi parlé de projets novateurs comme la déshydratation des boues d'épuration et les bioproduits à haute valeur ajoutée. La création d'une nouvelle entreprise (Envirofab) et un partenariat avec l'entreprise Elcotech, financés à même les économies à

venir, pour la recherche et mise au point d'un procédé de déshydratation des boues d'épuration par électro osmose. Quant aux bioproduits, sept produits sont ciblés et leur marché potentiel au Canada et aux États-Unis est estimé à plus de 250 millions, et le marché mondial à plus de 1 milliard.

Aspects économiques et financiers du développement durable : écoconditionnalité

Bernard Sinclair-Desgagné, professeur et titulaire de la Chaire d'Économie internationale et de gouvernance, HEC Montréal, a parlé du coût de l'écologisme. Il considère que les déterminants du coût de dépollution sont : le contexte politique et les coûts de l'administration publique ; les stratégies des entreprises polluantes ; et l'industrie des biens et services environnementaux. En ce qui a trait aux coûts de l'administration publique, M. Sinclair-Desgagné a rappelé qu'Edward K. Browning avait écrit à ce sujet que, lorsque le gouvernement dépense 100\$, le coût de renonciation est 100\$ auxquels est ajouté un coût social associé à l'acquisition des fonds. Quant aux stratégies des entreprises polluantes, le dilemme est de concilier recherche du profit avec compétitivité et valeurs écologistes. S'engager à atteindre des objectifs environnementaux plus stricts peut amenuiser l'incertitude, vaincre l'inertie organisationnelle, mitiger les problèmes d'agence et encourager la pensée créatrice. Finalement, les biens et services environnementaux sont le plus gros marché en Europe et aux États-Unis, mais ceux de l'Asie du Sud-Est et de la Chine croissent deux fois plus rapidement. Il s'agit d'un marché largement issu de la réglementation publique de la pollution, où chaque segment est en concurrence monopolistique ou se présente comme un oligopole en matière de gestion de la pollution. Par la suite, Jean Larose, directeur général, Union des producteurs agricoles (UPA), a fait part de ses vues sur « L'agriculture durable : Une nécessaire cohérence ». Il a conclu que, en matière d'agroenvironnement, les problématiques sont complexes (l'agriculture se pratique à l'intérieur d'écosystèmes ouverts) ; l'approche réglementaire, même jumelée à l'écoconditionnalité, a ses limites ; et il n'y a

pas de solution unique; car il faut un bon équilibre entre la réglementation intelligente, écoconditionnalité, viabilité économique des entreprises visées, et des interventions pointues sur le terrain, à l'échelle des bassins versants, en partenariat avec les intervenants du milieu.

Modèles d'affaires en technologies environnementales

Ghislain Théberge, ancien président-directeur général, CO2 Solution, a parlé de l'entreprise éco responsable, qui s'attache à opérer proprement, en utilisant des écotecnologies ou en pratiquant l'écoconception de ses produits. CO2 Solution a mis au point un procédé biologique qui permet de transformer le gaz carbonique (CO2) en bicarbonate, un produit inoffensif pour l'environnement. Ce procédé s'effectue à l'intérieur d'un bioréacteur et à l'aide d'une enzyme qui accélère la transformation du CO2 en bicarbonate. Le procédé de CO2 Solution est totalement sécuritaire pour l'être humain en plus de respecter l'environnement. Les travaux de recherche effectués jusqu'à présent ont permis de démontrer que ce procédé fonctionne bien à l'échelle du laboratoire, et les chercheurs de CO2 Solution travaillent maintenant à l'optimiser et à l'adapter en vue des différentes applications commerciales possibles. Pour sa part, Yves Goudreau, directeur Développement des Affaires, Premier Tech, a parlé de sa compagnie, qui est composée de sept unités d'affaires reliées directement ou indirectement à la tourbe. Elle développe, fabrique et met en marché des solutions innovatrices de systèmes de procédés, de pesage, d'emballage, de tamisage et de triage pour tous types de matériaux, de même qu'une gamme complète d'équipements de terrain pour les tourbières. Elle est également experte dans les solutions autonomes de traitement des eaux usées et la fabrication de pièces de plastique. De plus, elle distribue une ligne complète de substrats de culture haute performance, de terreaux de plantation, d'amendements de sols et de produits de jardinage biologiques. Premier Tech compte sur une équipe multidisciplinaire de 1 650 personnes pour devenir le leader technologique et commercial dans les domaines respectifs de ses groupes d'horticulture et agriculture, d'équipements industriels; et des technologies environnementales.

Biens et services environnementaux en agriculture

Gary Stoneham, économiste en chef, Ministère du développement durable et de l'environnement, Province de Victoria, Australie, est venu parler des politiques et expériences de l'Australie, dont l'environnement a été considérablement affecté avec l'arrivée des européens, il y a plus deux siècles. Il a mentionné que la façon dont la terre est utilisée et gérée, a un impact considérable sur l'environnement. Les approches environnementales traditionnelles se sont avérées inefficaces et inefficaces pour améliorer l'environnement. Le secteur privé était récompensé pour ses investissements dans des activités commerciales, mais l'environnement économique n'incitait pas l'investissement dans l'environnement. Un plan a alors été élaboré pour diagnostiquer la cause des marchés/institutions manquants, appliquer des idées microéconomiques modernes, et tester et raffiner en laboratoire. On a donc mis sur pied un programme national pour construire la capacité avec des instruments de marché. Après le succès du projet-pilote, Victoria a décidé d'y aller de l'avant avec un projet de 14 millions de dollars impliquant les biens et services environnementaux de terrains privés. Le projet-pilote a permis d'illustrer qu'il y a d'énormes économies pour le gouvernement en créant des marchés pour les divers biens et services gouvernementaux à cause des résultats multiples qui proviennent du changement d'usage des terres. Les émetteurs de carbone financent partiellement la production de biens publics tels que l'habitat, qualité de l'eau et le contrôle sanitaire. Jacques Rémy, directeur de recherche, INRA, Paris, a présenté les mesures agri-environnementales (MAE) en France. Il a noté une progression de la culture de l'environnement ces quinze dernières années, mais il est nécessaire d'exercer une pression continue de la part de l'Europe et de la «demande sociale» (consommateurs et citoyens), et combiner les outils (l'obligation réglementaire, la conditionnalité des aides et l'incitation contractuelle), sans toutefois ignorer la fragilité de cette culture de l'environnement (aléas politiques, idéologiques, financiers). Il a conclu que le développement durable ne se borne pas seulement à la qualité de l'environnement. La pérennité de l'agriculture confrontée aux défis environnementaux

suppose le consentement des agriculteurs pour atteindre des objectifs définis conjointement (et non pas imposés sans débat) pour ne pas compromettre les chances de ceux-ci de transmettre des exploitations socialement durables.

Conciliation des projets économiques avec la société ou les syndromes du « Pas dans ma cour » (PDMC) et du « Build Absolutely Nothing Anywhere Near Anyone » (BANANA).

Ce fut un atelier fort couru pour entendre le débat entre Louis Bernard, ex-secrétaire général du Conseil exécutif du Québec, et André Beauchamp, ancien président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), sur la décision d'entreprendre des projets susceptibles d'avoir un impact majeur sur l'environnement. M. Bernard a divisé les projets de développement en trois périodes différentes :

- Avant 1975, tout projet de développement était accepté pour le bien de l'économie et de la croissance ;
- De 1975 à 2000, il y avait une présomption positive, mais conditionnelle pour tenir compte des coûts non comptabilisés ; et
- Depuis 2000, période qui n'est pas tellement différente de la précédente, il y a une présomption négative qui nécessite une solution plus politique.

Comme solution, M. Bernard propose que la question d'aller de l'avant avec un projet soit essentiellement politique et que le BAPE soit apolitique pour maintenir sa crédibilité. Le BAPE est insuffisant, il faut développer de nouveaux mécanismes. Le recours à une commission parlementaire serait trop lourd. Par exemple, un projet éolien devrait être décidé par une commission locale.

André Beauchamp a relevé quatre raisons expliquant le syndrome du PDMC :

- Il y a un mépris profond à l'égard des politiciens ;
- Les projets sont synonymes du mal ;
- Il y a un doute généralisé à l'égard de la science et des scientifiques ; et
- La requête démocratique s'est accélérée.

Selon M. Beauchamp, une alliance informelle se crée entre ceux qui sont directement affectés par le projet et ceux qui militent pour un changement de politique sociale. Comme les opposants sont de mieux en mieux renseignés et organisés, le fardeau de la preuve repose de plus en plus

sur les épaules du promoteur. Il n'y a pas de solution-miracle en vue, mais cette discussion a jeté une lumière sur la nécessaire médiation entre économie et écologie, soit un réel développement durable.

Le tourisme durable

Selon une étude, l'écotourisme et le tourisme d'aventure occupent 10% de l'ensemble des dépenses touristiques au Québec. L'écotourisme, qui est en émergence, est défini comme une forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu (volet éducatif), qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui repose sur des notions de développement durable et qui entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales. Julianna Priskin, professeure associée, Département d'études urbaines et touristiques, École des sciences de la gestion, UQAM a essayé de répondre à la question suivante : « Vers un tourisme durable: Peut-on réellement passer de la parole à l'action et rester viable ? » Elle a conclu que oui, si on tient compte des éléments suivants : vision, volonté: vers la coopération ; question de coûts ; changements organisationnels ; établissement d'un bilan actuel et mesurer l'amélioration ; et établissement des normes pour le secteur. Hélène Phillion, présidente, Comité de crêneau ACCORD (Action concertée de co-opération régionale de développement) Saguenay-Lac-St-Jean en « Tourisme d'aventure et écotourisme » est venue résumer la démarche visant la mise en oeuvre d'une stratégie de développement du tourisme d'aventure et de l'écotourisme – 2007-2017 pour positionner la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme une destination touristique 4-saisons de calibre international sur le thème du tourisme d'aventure et de l'écotourisme, et ce, dans une perspective de développement intégré et durable. Le travail du Comité de crêneau ainsi que des différents sous-comités ont permis de convenir d'une stratégie et d'un projet de plan d'action destinés à faire l'objet d'une entente de mise en oeuvre entre les partenaires concernés, le milieu régional et le gouvernement du Québec.

Si la concertation requise pour concevoir, ébaucher et confectionner une stratégie rassembleuse et un plan d'action porteur nécessite une somme importante d'énergie, de temps et de ressources, le travail nécessaire pour en assurer la mise en oeuvre doit, pour sa part, faire l'objet d'un suivi rigoureux, constant et empreint de persévérance. La mise sur pied d'un mécanisme de suivi de l'évolution des actions et des projets constitue une condition essentielle pour permettre aux énergies investies de porter leurs fruits et se traduire par des développements tangibles.

Économie et environnement nordique : Réconciliation de la performance environnementale et celle de l'entreprise

Michel Allard, Centre d'études nordiques, Université Laval–Ouranos, a parlé des activités du Centre d'études nordiques (CEN), qui dédie l'essentiel de ses activités au développement des connaissances sur les environnements nordiques continentaux et leurs équivalents subalpins dans les régions méridionales. Soumis à des conditions climatiques extrêmes, les écosystèmes du Nord et des montagnes sont dans un équilibre fragile. Les enjeux actuels relatifs à la biodiversité des écosystèmes nordiques et au changement climatique y prennent une grande importance. Les recherches du Centre rejoignent les grandes préoccupations environnementales, soit les impacts des changements climatiques, la dynamique passée et actuelle des biomes, le maintien de la biodiversité ainsi que la dynamique des grandes populations animales et de leur habitat. La présentation de Paul Lanoie, Professeur titulaire d'économie, HEC Montréal – INRA Grenoble, membre du Groupe d'études et de recherche sur le management et l'environnement (GERME), a porté sur « Des billets verts pour des entreprises vertes ? ». Selon M. Lanoie, une meilleure performance environnementale équivaut à un revenu accru via un accès facilité à certains marchés, un moyen de différencier les produits et la commercialisation de technologies anti-pollution. Une meilleure performance environnementale signifie aussi des coûts réduits du côté réglementaire, des ressources, de l'énergie et des services, du capital et de la main-d'œuvre. M. Lanoie a conclu que les contraintes peuvent être transformées en opportunités

puisque cette logique s'applique au quotidien. Ça impose souvent des arbitrages entre le court et le long terme avec probablement des « rendements décroissants ».

L'atelier de formation

Cet atelier de formation d'avant-congrès a permis aux économistes de mettre à jour leurs connaissances sur le développement durable. Durant la première partie de l'atelier, les conférenciers Philippe Barla, directeur, Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (GREEN), Université Laval, et Robert Smith, directeur, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Statistique Canada, ont successivement abordé la perspective de la science économique sur le développement durable et le cadre conceptuel de mesure du développement environnemental.

Lors de la deuxième partie de l'atelier, les conférenciers Robert Lauzon, directeur, Bureau de coordination du développement durable, MDDEP, Marie-Claude Thériège, chef du service des projets en milieu terrestre, Direction des évaluations environnementales, MDDEP, et François Boulanger, directeur régional, Agence canadienne d'évaluation environnementale, ont tour à tour présenté la nouvelle stratégie québécoise du développement durable, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, et enfin, l'évaluation environnementale fédérale – une contribution économique souvent oubliée. En somme, cinq exposés qui ont permis aux économistes de mieux comprendre les enjeux du développement durable.

L'assemblée générale

L'Assemblée générale de l'Association a permis aux membres de constater la bonne santé financière de l'Association, qui compte maintenant plus de 600 membres. Comme faits saillants en 2006-2007, Jacques Brind'Amour a particulièrement rappelé la cérémonie d'envergure qui a eu lieu en janvier à la Caisse de dépôt et de placement pour souligner la dixième édition de la remise du Prix du

journalisme économique et financier. Voir aussi le compte-rendu de cette activité dans l'Éco de janvier 2007

(<http://www.asdeq.org/publications/pdf/bulletin-eco/EcoJanvier07.pdf>)

M. Brind'Amour a aussi fait part à l'assemblée que l'Association s'est engagée pour trois ans, à hauteur de 5 000\$ par an, pour une bourse offerte conjointement par l'ASDEQ, Landry Morin inc. et Transcontinental- Les Affaires à un étudiant de la nouvelle maîtrise en journalisme économique et financier de l'Université Laval. Enfin, il a remercié les membres du Comité de développement, présidé par André Downs, pour avoir révisé les critères de désignation des membres honoraires de l'ASDEQ, et il a mentionné qu'un nouveau membre honoraire de l'ASDEQ, le septième, sera annoncé lors du dîner de clôture du Congrès 2007.

Charles A. Carrier, Directeur général de l'ASDEQ, a informé l'assemblée de quatre développements relativement : au Carrefour de l'emploi, qui est maintenant ouvert au public ; à la révision en cours des règlements du Prix du journalisme économique et financier ; à l'examen des critères à utiliser pour la nomination de nouveaux membres honoraires ; et à la révision en cours du logo de l'Association.

M. André Downs, directeur principal de projets au Projet de recherche sur les politiques (PPP) qui est rattaché au ministère des Ressources humaines et du Développement social Canada (RHDSO), devient président de l'ASDEQ pour l'année 2007-2008.

M. Jacques Brind'Amour, président-directeur général de La Financière agricole du Québec, devient président sortant en remplacement de M. Luc Vallée, Vice-président et économiste en chef, Caisse de dépôt et placement du Québec, qui devient président du Comité de développement.

M. Clément Gignac, Vice-président et économiste en chef, de la Banque Nationale, a été nommé président désigné

Conseil d'administration de l'ASDEQ - 2007-2008

Président

André Downs

Président sortant

Jacques Brind'Amour

Président désigné

Clément Gignac

Trésorière

Lise Lefebvre

Secrétaire

Martin Comeau

Directeur général

Charles A. Carrier

Présidente, section de Montréal

Audrey Azoulay

Président, section de Québec

Martin Hébert

Président, section de l'Outaouais

Antoine Brunelle-Côté

Directeur, section de Montréal

François Poitras

Directeur, section de Québec

Bernard Barrucco

Directeur, section de l'Outaouais

Jac-André Boulet

La 33^{ième} édition du congrès à Gatineau en 2008

Après le magnifique succès du congrès à Québec, l'équipe de l'ASDEQ-Outaouais vous invite à participer en grand nombre à la 33^{ième} édition du Congrès annuel de l'Association qui aura lieu les 16, 17 et 18 mai 2008 à l'Hôtel Hilton de Gatineau sous le thème « Les défis économiques à long terme : perceptions et réalités ». Le président du Congrès 2008 est Éric Sanscartier.

Gilles Paquet : nouveau membre honoraire de l'Asdeq

Gilles Paquet, qui fut président de l'ASDEQ pour l'année 1989-1990, a été nommé membre honoraire de l'ASDEQ. M. Paquet est présentement professeur émérite à l'École de Gestion et Senior Research Fellow au Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa. M. Paquet est un économiste qui a marqué la profession, notamment par la vulgarisation et la diffusion des connaissances économiques, qui a joué un rôle important dans l'économie du Québec, et dont la contribution professionnelle aux activités de l'ASDEQ ont permis à l'Association de grandir et d'atteindre la crédibilité et la visibilité qu'on lui connaît aujourd'hui. En recevant la plaque d'honneur, M. Paquet a mentionné que l'ASDEQ est un des rares fora qui sont demeurés multidisciplinaires. En parodiant le célèbre écrivain Marcel Pagnol pour qui il y avait deux sortes de marins : marins en large ; et marins en long... qui vont explorer, M. Paquet a dit que l'ASDEQ est un marin en long. Avant M. Paquet, cet honneur n'avait seulement été décerné à une demi-douzaine d'économistes depuis la fondation de l'Association en 1975, soit : Robert Bourassa, Jacques Parizeau, Bernard Landry, Pierre Fortin, Gilles Beausoleil et André Raynaud.

Revue des activités régionales Saison 2006-2007

Nous vous présentons un court résumé des temps forts de la saison 2006-2007 des sections de Québec, Montréal et Outaouais. Nous tenons à remercier la contribution des président(e)s de chacune des sections : André G. Bernier pour la section de la vieille Capitale ; Sylvie Ratté pour la section de Montréal ; et Marie-Joséphine Nsendiyumva pour la section de l'Outaouais.

Section de la vieille capitale

La saison 2006-2007 de la section de la Vieille Capitale a pris son envol le 23 octobre dernier avec l'exposé de Tiff Macklem, sous-gouverneur à la Banque du Canada, sur le Rapport sur la politique monétaire du mois d'octobre 2006. Dans ce Rapport, la Banque examine les tendances économiques et financières actuelles au regard de la

stratégie qu'elle poursuit pour la maîtrise de l'inflation au Canada. M. Macklem a expliqué que la détérioration des perspectives à court terme aux États-Unis est venue assombrir celles des exportations et de la croissance au Canada. Par conséquent, la Banque du Canada a revu légèrement à la baisse son scénario de référence concernant l'économie canadienne. Sur la question du régime de taux de change flexible, M. Macklem a expliqué qu'un tel régime permettait à une économie de s'ajuster plus rapidement à des chocs économiques tels qu'une hausse des prix de l'énergie. Voir aussi un compte-rendu de cette activité dans l'Éco de décembre 2006.

http://www.asdeq.org/publications/pdf/bulletin-eco/eco_dec_2006.pdf

Au premier dîner-conférence de la saison, Zhan Su, Professeur titulaire de management international et de stratégie de l'entreprise, Université Laval, et Directeur du Groupe d'Études et de Recherche sur l'Asie Contemporaine (GÉRAC), a parlé des conséquences sur notre économie de l'ère « CHINDIA », soit l'émergence de la Chine et de l'Inde comme acteurs économiques de premier plan. M. Su, en grand spécialiste de ces pays émergents, a aidé à mieux comprendre les défis que pose la montée en puissance de ces deux pays. Pour le Québec et le Canada, l'émergence de la Chine représente autant une menace qu'une opportunité. Pour réussir la compétition globale, il faut que les entreprises mettent plus d'emphasis sur le développement de nouvelles compétences distinctes, au lieu de tenter uniquement de préserver tout ce qui existe. Il faut savoir faire différemment des concurrents principaux, au lieu de se contenter de les suivre passivement. Plusieurs options sont possibles : « faire seul » si on excelle déjà dans des domaines distincts ; « faire faire » s'il y a peu d'avantages concurrentiels afin d'exploiter les forces de la Chine pour renforcer notre compétitivité internationale ; « faire ensemble » pour exploiter la complémentarité et la synergie sous forme de partenariat ; ou tout simplement « ne pas faire ou ne plus faire ».



En janvier, lors du colloque annuel sur la conjoncture économique régionale, deux économistes ont présenté leur point de vue sur la conjoncture économique générale et la situation du marché immobilier. Lors du déjeuner, le conférencier d'honneur était Pierre Boulanger, président et directeur général de la Société du 400^{ième} anniversaire de Québec, et il a présenté ce que réserve la tenue des célébrations entourant cet événement exceptionnel pour la région de la Capitale Nationale. En ce qui a trait au marché immobilier, Marie-Élaine Denis, analyste de marché, SCHL, a présenté ses vues sur les « Perspectives du marché de l'habitation ». Pour 2007, il est prévu pour le marché de revente que : les ventes maintiendront leur vitesse de croisière ; le marché deviendra équilibré pour les copropriétés ; et les hausses de prix seront un peu plus modestes. Pour la construction, il est envisagé : un recul graduel ; le segment des copropriétés sera à suivre et la hausse du prix des terrains restera soutenue. En ce qui a trait au marché locatif, le taux d'occupation augmentera ; le surplus s'estompera dans le haut de gamme ; et la hausse du loyer moyen sera incertaine en 2007 (impact du nouveau rôle d'évaluation). Relativement à la conjoncture économique, la présentation de Louis Gagnon, Économiste, VP Études économiques, Mouvement Desjardins, a porté sur les perspectives économiques et financières. Il conclut que le ralentissement s'amplifie en 2007 au niveau mondial (les risques de récession augmentent aux États-Unis, l'économie perd de la vigueur au Canada, et 2007 s'annonce difficile pour le Québec), qu'un recul des exportations ne pourra être évité et que les dépenses de consommation s'essouffleront, mais qu'il n'y a pas de récession en vue. Pour la région de Québec, il croit qu'elle tire son épingle du jeu puisque la croissance du PIB réel avoisinera 2,5 % en 2007, un rythme nettement supérieur à celui de 1,1 % anticipé pour la province.

En février, lors d'un dîner conférence sur le lauréat 2006 du « Prix Nobel d'économie », le conférencier fut Louis Phaneuf, professeur à l'Université du Québec à Montréal. Dans sa présentation intitulée « Edmund Phelps - Imperfections de marché et réalité macroéconomique », M. Phaneuf conclut qu'Edmund Phelps a reçu le Prix Nobel 2006 pour s'être attaqué à la « Suprématie équilibrante », en faisant preuve de créativité en modélisant

d'une façon formelle certaines imperfections de marché. Il a aussi contribué à l'essor du courant de recherche sur les rigidités de prix et de salaire, lequel a supplanté le courant par l'équilibre des marchés. Selon M. Phaneuf, Edmund Phelps n'aurait probablement jamais remporté le Prix Nobel s'il avait été embauché à l'Université Chicago, car, à Chicago, on croyait que la modélisation la plus utile pour comprendre la réalité consistait à dépeindre des marchés parfaitement concurrentiels, toujours à l'équilibre alors qu'Edmund Phelps s'est appliqué à comprendre et modéliser les imperfections de marché qui expliquent le mieux la réalité macroéconomique. M. Phaneuf a mentionné que le lauréat 2006 s'était également intéressé à de nombreuses problématiques, notamment, les effets de la répartition intergénérationnelle, la formation du capital humain et la diffusion de nouvelles technologies. Voir aussi un bref compte-rendu dans l'Éco de mars 2007.

http://www.asdeq.org/publications/pdf/bulletin-eco/eco_2007_03.pdf

Un peu plus tard en février, Raymond Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, était le conférencier d'un dîner conférence portant sur les « Problématiques et perspectives de développement économique du Québec ». Pour prospérer, le Québec doit relever un bon nombre de défis tels qu'accroître la productivité et affronter une concurrence accrue sur les divers marchés, tout en respectant les impératifs du développement durable. Le gouvernement s'est donné des cibles ambitieuses à atteindre telles qu'un environnement d'affaires compétitif et favorable à l'investissement, avec les PME au cœur du développement économique. Pour que cette stratégie de développement économique soit atteinte, la mobilisation de tous les acteurs du développement économique du Québec est une nécessité pour dégager une vision commune des priorités qu'il y a lieu de privilégier et à convenir des gestes importants à poser.

Au dernier dîner conférence de la saison, Clément Lemelin, professeur au département d'économie à l'Université du Québec à Montréal et spécialiste des aspects économiques de l'éducation, a présenté ses vues sur le financement des universités québécoises, plus particulièrement sur la question du dégel des frais de scolarité. Selon M. Lemelin, la proposition du gouvernement libéral

d'accroître les droits de scolarité universitaire de 30 % en cinq ans lui paraît bien avisée, quoique timide. Les droits de scolarité trop faibles, selon lui, sont de nature à faire oublier le coût véritable des études. Même avec l'abolition des droits de scolarité, les études ne seraient pas gratuites, car les droits de scolarité ne sont la plus importante part du coût des études, par exemple : le fait de renoncer à un salaire compte beaucoup plus, surtout quand les parents gagnent le salaire minimum. D'où l'importance de cibler l'aide si le but visé est l'accessibilité. Par contre, le gouvernement doit financer une partie de l'enseignement supérieur car il y a des coûts reliés aux universités qui ne doivent pas être assumés par les étudiants, comme celui de la recherche. Les universités ont des retombées qui sont bonnes pour l'ensemble de la société et il est normal pour la société d'en payer le prix.

Section de Montréal

Le lancement de la saison 2006-2007 s'est effectué en septembre avec une présentation de Gilles Dostaler, professeur à l'UQAM, sur la contribution du célèbre économiste canadien, M. John Kenneth Galbraith, qui est décédé le 29 avril 2006 à l'âge de 97 ans. M. Galbraith, un éminent professeur d'économie à l'université Harvard pendant de nombreuses années, était un keynésien et un institutionnaliste, et un ardent défenseur du libéralisme et progressisme américains. Il était aussi un prolifique auteur avec plus de 45 livres et plus de 1 000 articles sur divers sujets – ses oeuvres économiques furent des « bestsellers » au cours des années '50 et '60. Pendant de nombreuses années, il s'est impliqué politiquement en devenant un influent conseiller économique sous plusieurs administrations américaines (Franklin D. Roosevelt, Harry S. Truman, John F. Kennedy, et Lyndon B. Johnson). Voir aussi un compte-rendu de cette activité dans l'Éco d'octobre 2006. http://www.asdeq.org/publications/pdf/bulletin-eco/eco_oct_06.pdf

En décembre, le colloque annuel d'une demi-journée sur le « le boom économique dans l'ouest économique canadien: le Québec en profite-t'il ? » était tout-à-fait d'actualité. Une brochette d'experts chevronnés (Yanick Desnoyers, économiste principal, Financière Banque Nationale, Claude Tardif, Vice-président, Manufacturiers exportateurs du Québec, Serge Coulombe, professeur à l'Université

d'Ottawa, Mark Illing, représentant principal, Banque du Canada, Mario Gareau, vice-président Ventes Les Industries Harnois inc, et Robert Lacroix, recteur de l'Université de Montréal de 1998 à 2005) ont fait des présentations tant sur les avantages et les désavantages pour l'économie québécoise, les perspectives de croissance pour l'Alberta que les recommandations du comité d'expert sur la péréquation. Il appert que le meilleur est encore à venir pour la province de l'Alberta et que le Québec tire déjà certains avantages de la forte croissance de l'Alberta. Plusieurs opportunités d'affaires existent pour les entreprises québécoises désirant exporter en Alberta : acier de construction ; autoclaves, réservoirs et échangeurs de chaleur (marque de control ASME); usinage (Certification API) ; et turbines et pompes pour des applications pétrochimiques. Voir aussi un compte-rendu de cette activité dans l'Éco de décembre 2006.

http://www.asdeq.org/publications/pdf/bulletin-eco/eco_dec_2006.pdf

Le marketing international de la ville de Montréal était le thème d'une conférence tenue en février. Les conférenciers invités furent Robert Paré, Chef de division, Groupe d'interventions stratégiques et tactiques, Ville de Montréal; Yves Charrette, coordonnateur du Développement économique métropolitain, Communauté métropolitaine de Montréal; Michel Leblanc, vice-président, Affaires publiques et communications, Génome Québec. Ils ont élaboré sur les stratégies économiques de développement des villes afin de s'insérer dans les nouveaux réseaux mondiaux du commerce, attirer les investisseurs étrangers et de permettre aux entreprises locales de se placer dans une dynamique internationale de croissance. Montréal a su développer un ensemble de grappes industrielles qui place aujourd'hui la métropole sur l'échiquier mondial de secteurs d'activité à fort potentiel tels que les biotechnologies ou encore l'aérospatial. Cependant, les dernières années ont également confirmé que la croissance change de continent et que la restructuration en cours de l'industrie mondiale laisse encore beaucoup d'incertitude quant à l'attractivité future de la métropole vis-à-vis des investisseurs. Dans ce contexte, Montréal, tout comme les grandes villes internationales, doivent montrer leur différence, en travaillant sur leur marque et sur la valorisation de leur marque (stratégie de branding).

En mars, le thème de la conférence portait sur « la route de la soie: éléments d'importance de la culture économique de la Chine ». Les conférenciers Morteda Zabouri, consultant en relations internationales, et Luc-Normand Tellier, professeur au Département d'études urbaines et touristiques, UQAM., ont traité de la croissance dynamique de la Chine, qui, en 20 ans, a transformé le pays en acteur majeur de l'économie mondiale. L'ampleur des changements suscite d'ailleurs des interrogations et inquiétudes en Occident relativement à un éventuel recentrage de l'économie mondiale autour de l'Asie et, à terme, une « reconfiguration » des grands équilibres internationaux. La position dominante de l'économie chinoise n'est pas récente puisqu'il y a plus de deux millénaires que la Chine occupait une position de monopoleur pour ce qui est de la fabrication et du commerce de la soie, élément essentiel dans la confection des costumes de l'époque. La direction que prend le développement de la Chine et de l'Asie Centrale est irrémédiable et pourrait constituer le prochain axe d'équilibre géopolitique de la planète.

Les conférenciers ont fait un retour sur l'histoire institutionnelle de la route de la soie pour dégager les traits les plus significatifs pouvant favoriser les développements ultérieurs. Une connaissance approfondie de ces voies commerciales a permis aux participants de mieux comprendre non seulement l'histoire économique de la Chine mais aussi sa tradition mercantile et sa stratégie commerciale basée sur une culture unique.

À la dernière conférence de la saison, l'accent a été mis sur les « PME innovatrices: enjeux et meilleures pratiques ». Les conférenciers: Pierre Riopel, conseiller économique, MDEIE, et Simon Prévost, directeur, Affaires administratives, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), sont venus présenter les résultats des récentes enquêtes de leurs organisations respectives sur les meilleures pratiques d'affaires des PME. Selon M. Prévost, la situation est préoccupante face aux enjeux actuels. De manière générale, les entreprises ont rapidement adopté les pratiques les plus faciles à implanter. Le faible niveau moyen d'adoption de pratiques liées à la gestion de l'innovation est très préoccupant. Enfin, même si les dirigeants d'entreprises s'impliquent, valorisant des relations de travail harmonieuses avec leurs employés et la gestion participative, la formation des employés de production

demeure très faible. M. Riopel conclut que le gouvernement a posé des gestes importants au cours des derniers mois qui auront une incidence positive sur le secteur manufacturier (tels que réforme de la fiscalité, intensification de la recherche et innovation) et qu'il entend faire plus au cours des prochains mois pour continuer de soutenir un secteur qui est hautement stratégique pour l'économie québécoise. Selon les résultats de l'enquête de la FCEI, une majorité de PME ont vu leur efficacité augmenter depuis 12 mois, les PME sont en phase d'expansion et de diversification propices à la croissance de la productivité, mais il y a encore une bonne marge de manœuvre pour l'augmentation de la productivité des PME.

Section de l'Outaouais

Encore une fois cette année, la section régionale de l'Outaouais a organisé onze événements auxquels ont participé un nombre record de membres et ami(e)s de l'ASDEQ. Une activité qui a avait été rapportée l'année dernière (http://www.asdeq.org/publications/pdf/bulletin-eco/eco_juin_2006.pdf) avait effectivement eu lieu au cours de la saison 2006-2007. Il s'agit du « 5 à 7 » de juin 2006 sur le rapport du panel d'experts sur la péréquation, dès le lendemain de sa sortie le 5 juin 2006. Robert Lacroix, un des membres du groupe d'experts, était venu présenter le rapport en compagnie de Renée St-Jacques qui dirigeait le Secrétariat du Groupe d'experts et Jean-Pierre Aubry qui avait partagé son analyse du rapport.

A l'automne, le lancement de la saison s'est effectué avec une dégustation de vins du sud et fromages du nord. Cette soirée a été une excellente occasion de renouer ou tisser des liens avec des membres ou ami(e)s de l'ASDEQ, tout en dégustant une sélection de vins et fromages. La série de conférences a commencé en force à l'ASDEQ-Outaouais avec Gilles Dostaler, professeur à l'UQAM. Ce spécialiste de l'histoire de la pensée économique a dit que l'économiste John Kenneth Galbraith (1908-2006) avait adopté une approche multidisciplinaire pour exprimer, dans une écriture claire et accessible, ses idées sur le système économique de son siècle. Ce style lui a apporté d'une part un grand succès auprès du public et d'autre part le discrédit de ses pairs. Pendant des décennies, Galbraith a soutenu sa ligne de pensée, tout en évoluant dans une conjoncture en mutation. Ainsi, on qualifiait ses

convictions de centre-droites dans les années 70, alors qu'il est aujourd'hui perçu comme étant de la gauche. Dans la même mouvance, son ami et contradicteur Paul A. Samuelson passait de la droite au centre-gauche. Voir aussi un compte-rendu de cette activité dans l'Éco d'octobre 2006. http://www.asdeq.org/publications/pdf/bulletin-eco/eco_oct_06.pdf

Suite au succès obtenu au cours des dernières années, des membres du conseil d'administration de l'ASDEQ-Outaouais ont récidivé cette année en rencontrant à nouveau les étudiants de l'Université d'Ottawa pour discuter de la profession d'économiste, du marché du travail des économistes, et du rôle de l'ASDEQ.

En novembre, le professeur Bernard Fortin, Département d'économie, Université Laval et Chaire du Canada en économie des politiques sociales, a traité de l'impact économique du revenu minimum garanti (RMG). Après avoir examiné des critères fondamentaux de l'évaluation de la sécurité du revenu, il a décrit la situation au Québec pour ensuite aborder l'impact du RMG et y proposer une solution alternative, soit le revenu minimum garanti avec prime au travail à plein temps. Plus tard dans le même mois, lors d'un « 4 à 6 » à la Banque du Canada, ce fut au tour du professeur Jean-Marie Dufour, Université de Montréal, de présenter l'utilité de l'économétrie aux fins d'analyse des politiques publiques. Il a conclu que, dans l'analyse des politiques au moyen de modèles quantitatifs, il est important de faire la distinction entre corrélation, prévisibilité et causalité. La présence de corrélations et de relations de prévisibilité constitue une implication de la présence d'un lien causal : condition nécessaire mais suffisante. Du point de vue statistique, la distinction entre corrélation et causalité constitue plus une affaire de degré que de nature. Voir aussi un compte-rendu de cette activité dans l'Éco de décembre 2006. http://www.asdeq.org/publications/pdf/bulletin-eco/eco_dec_2006.pdf

En décembre, Patrick Grady, économiste et l'un des fondateurs de la firme Global Economics Ltd d'Ottawa, a traité de l'immigration qui comporte de nombreuses dimensions économiques, mais qui n'ont pas toujours été prises en compte lors de l'établissement des politiques et programmes du gouvernement canadien, qui est basé principalement sur des considérations d'ordre politique.

Le Canada a le plus haut niveau d'immigration du monde. Après une brève revue de la politique d'immigration, il a dressé une liste de questions politiques actuelles telles que les pressions provenant des communautés culturelles, des ONG et des conseillers et avocats spécialisés en immigration qui insistent toujours pour accueillir plus d'immigrants. Les raisons économiques énoncées pour la justification du maintien d'un haut niveau d'immigration sont : le vieillissement de la population ; la croissance économique ; les besoins du marché du travail ; les bénéfices de la diversité ; l'augmentation de la productivité et de la compétitivité de l'économie canadienne ; l'amélioration du niveau de vie de tous les Canadiens. Il a conclu que le système d'immigration, comme par les années passées, devrait tenir compte des besoins de l'économie et de la conjoncture. De plus, il faut faire plus pour aider les immigrants déjà ici à s'intégrer. A un niveau au-delà de ce que l'économie peut absorber, les immigrants déjà ici risquent de perdre le plus avec l'arrivée de nouveaux immigrants, risquant d'accroître ainsi les inégalités et la pauvreté dans notre société. En outre, si prochainement il y a récession aux États-Unis et si l'immigration n'est pas ajustée à la baisse comme par les années passées, il y aura des conséquences désastreuses sur le chômage dans les grandes villes du Canada central, surtout à Toronto.

La traditionnelle journée Portes ouvertes a pour sa part eu lieu en février aux Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) et avait comme thème « Contributions des politiques et des programmes du marché du travail, de l'apprentissage et du développement social à la prospérité du Canada ». Plusieurs experts du ministère ont, d'une part, donné une vue d'ensemble des grandes questions dont traite RHDSC et ses composantes, et d'autre part, présenté des analyses sur des programmes et politiques d'actualité, en plus d'informer les participants des plus récentes recherches du ministère. A la fin de la Journée, les participants ont été sollicités à réfléchir sur les conditions d'intégration de problématiques économiques et sociales et sur les défis que représente cette synthèse dans un ministère dont la mission va « du berceau à la bière ». Voir aussi un compte-rendu de cette journée dans l'Éco de mars 2007.

http://www.asdeq.org/publications/pdf/bulletin-eco/eco_2007_03.pdf

L'ASDEQ-Outaouais tenait un « 5 à 7 » sur la contribution à la science économique de M. Edmund S. Phelps, 73 ans, lauréat 2006 du prix Nobel d'économie et professeur à l'Université de Columbia. Le conférencier invité fut Jean-Michel Cousineau, professeur, École des relations industrielles, Université de Montréal, et en complément, trois économistes expérimentés, soit les professeurs Serge Coulombe et Ronald G. Bodkin de l'Université d'Ottawa, et Jean-Pierre Aubry, président de la séance et Président du Comité des politiques publiques de l'ASDEQ, ont discuté de la mise en pratique des travaux de Phelps. Le professeur Bodkin, qui a été collègue de M. Phelps à la Cowles Foundation au début des années 1960, a aussi évoqué des souvenirs personnels avec le lauréat. M. Cousineau a mentionné que, parmi les nombreux travaux de M. Phelps, l'Académie royale suédoise des Sciences avait surtout retenu ses travaux sur la théorie de la croissance économique et l'approfondissement de la compréhension de la relation entre l'inflation et le chômage. Selon Serge Coulombe, Phelps a acquis une réputation internationale après la parution, en 1961, de son article sur la « règle d'or » de l'accumulation du capital, qui sert encore de référence dans tous les travaux sur la macro-économie. Les travaux de Phelps ont formé une première base de réflexion sur la question du développement durable. Voir aussi un compte-rendu de cette activité dans l'Éco de mars 2007.

http://www.asdeq.org/publications/pdf/bulletin-eco/eco_2007_03.pdf

En mars, un « 5 à 7 » fort couru traitait des « Objectifs du millénaire pour le développement (ODM) en Afrique: perspectives et défis ». Les conférenciers étaient Ian Ferguson, Directeur général du Bureau de l'Afrique (MAECI); Dominique Njinkeu, directeur exécutif de Juristes et Économistes internationaux contre la pauvreté; et Ardith Molson, analyste principale en développement, Direction générale de l'Afrique, ACIDI. Les objectifs du millénaire reflètent un Consensus mondial de haut niveau tant par les pays industrialisés que par les pays en développement, mais représentent un agenda fort ambitieux pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement humain durable d'ici 2015. Les défis en Afrique sont nombreux puisque l'espérance de vie en Afrique subsaharienne est de 46 ans, qu'un Africain sur trois n'a pas suffisamment de nourriture, que 26 millions de personnes vivent avec le VIH/SIDA, et que d'ici 2050, la population va plus que doubler, soit le taux de croissance le plus élevé au monde. Pour mieux

atteindre les objectifs du millénaire, il faut des solutions africaines aux problèmes africains, des stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté et travailler en partenariat. Heureusement, les Africains se sont pris en main avec une croissance économique à long terme et des progrès sociaux, économiques et politiques.

À un autre « 4 à 6 » tenu en mars à la Banque du Canada, l'ASDEQ-Outaouais accueillait le prestigieux conférencier qu'est Henri-Paul Rousseau, président et chef de la direction, Caisse de dépôt et placement du Québec. Créée en juin 1965, la Caisse est devenue le premier gestionnaire de fonds institutionnels au Canada et l'un des acteurs financiers les plus importants au monde dans un marché de plus en plus ouvert et très compétitif. M. Rousseau a brièvement donné l'historique de la Caisse et a livré un bilan sous divers angles, notamment sa présence dans l'économie québécoise, ses rendements en comparaison avec ses pairs, la diversification de son portefeuille d'actifs étrangers et son soutien au développement du milieu financier, avant de s'attarder plus longuement sur l'importante question de la gouvernance à la Caisse. Depuis son arrivée en 2002 à la Caisse, M. Rousseau a joué un rôle clef dans la redéfinition des règles de gouvernance à la Caisse et dans ses choix d'orientations stratégiques. Au cours des dernières années, la confiance des investisseurs a fortement été ébranlée par une série de scandales financiers (Enron, WorldCom, Tyco aux États-Unis, Parmalat en Italie, Cinar au Canada), et la restauration de cette confiance avait requis l'amélioration des normes qui régissent la gouvernance d'entreprise. Même si la Caisse n'est pas soumise à la loi américaine Sarbanes-Oxley (adoptée en juillet 2002), elle en a quand même appliqué certaines de ses mesures telles que : mise en place d'un comité d'audit externe indépendant ; système public d'encadrement de la profession de vérificateur. Certes, des règles de gouvernance plus strictes créent à la fois des bénéfices (p. ex. confiance accrue des investisseurs) et des coûts économiques, administratifs et légaux entraînés par une réglementation additionnelle. Selon M. Rousseau, adapter la gouvernance d'entreprise à la mondialisation se fait plus aisément avec une approche fondée sur les principes qu'avec une approche fondée sur les règles

Le dernier conférencier de la saison fut Claude Montmarquette, professeur titulaire au Département de sciences économiques, Université de Montréal qui est venu démystifier ce qu'est l'économie expérimentale. En compagnie de Julie Héroux, coordonnatrice au Laboratoire en économie expérimentale au CIRANO, ils ont fait une démonstration sur place, avec la collaboration des participants, de ce qui se fait en laboratoire pour révéler les choix des individus et pour en analyser les implications. M. Montmarquette a expliqué qu'avec l'économie expérimentale, on obtient des protocoles permettant d'étudier dans un environnement contrôlé, en laboratoire ou à l'extérieur, comment les individus rétribués en fonction de leurs choix prennent des décisions à caractère économique. Il devient ainsi possible de tester les implications de certaines politiques sociales ou de décisions de gestion privée et d'évaluer les institutions sans avoir à réaliser des expériences "naturelles" coûteuses et souvent mal contrôlées. L'économie expérimentale représente également un formidable instrument pédagogique pour enseigner la science économique. Jean-Pierre Voyer, directeur exécutif à la Société de recherche sociale appliquée, a parlé des applications concrètes de l'économie expérimentale.

Encore une fois, les activités de l'ASDEQ-Outaouais se sont avérées diverses et fréquentées par un nombre croissant d'économistes de la région. Le succès des activités de l'ASDEQ en 2006-2007 augure bien pour la saison 2007-2008.

Commentaire sur le dernier budget du gouvernement : intégrer le budget dans un plan budgétaire de cinq ans.

Le dernier budget du Gouvernement du Québec, présenté par Mme Jérôme-Forget le 24 mai dernier, a suscité de nombreux débats au Québec. Un de ces débats touchait la baisse d'impôt sur le revenu des particuliers de 950 \$ millions. Est-ce qu'il était approprié d'inclure cette mesure fiscale au budget ? Aurait-il été préférable d'allouer ce montant à la production de services pour la population ?

Dans ce court commentaire, je ne veux pas prendre parti pour ou contre cette mesure fiscale. Je veux simplement souligner que, si le gouvernement avait formellement

intégré son budget dans un plan budgétaire d'au moins cinq ans, ceci aurait permis aux analystes financiers, aux médias et à l'ensemble des contribuables, de mieux évaluer les implications de cette baisse d'impôt sur la situation financière du gouvernement et sur le niveau de services que le gouvernement planifie offrir à moyen terme.

En présentant uniquement des données sur deux exercices financiers (2007-2008 et 2008-2009), en n'incluant pas de provisions adéquates pour imprévus dans ces deux exercices financiers et en utilisant une réserve budgétaire provenant de l'exercice 2006-2007 pour réaliser un équilibre budgétaire dans les deux exercices suivants, le gouvernement a semé le doute quant à sa capacité financière d'offrir une telle baisse d'impôt.

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a fait de nombreux efforts pour accroître la prévisibilité de ses paiements de transferts aux gouvernements provinciaux. Cela fait en sorte qu'un des obstacles majeurs pour la préparation d'un plan budgétaire d'au moins cinq ans est levé. Espérons que le prochain budget sera intégré dans un tel plan et que ce dernier contiendra des provisions annuelles adéquates pour imprévus. Un des avantages de cette approche sera de bien faire comprendre à la population que le gouvernement ne gère pas ses programmes et politiques publiques sur un horizon de court terme.

Jean-Pierre Aubry

Président du Comité des politiques publiques ASDEQ

Textes récents des membres du CPP liés à ce sujet :

Jean-Michel Cousineau

Le Budget 2007-2008 de Mme Monique Jérôme-Forget
<http://www.asdeq.org/activites/comite-politiques-publiques/pdf/2007/BudgetASDEQ.pdf>

Treize membres du CPP

Priorités pour les prochains plans budgétaires du Gouvernement du Québec
<http://www.asdeq.org/activites/comite-politiques-publiques/pdf/priorites.pdf>

Jean-Pierre Aubry

Bien mesurer l'endettement du gouvernement du Québec
<http://www.asdeq.org/activites/comite-politiques-publiques/pdf/2007/mesuredettefinal.pdf>

Est-ce que votre responsabilité professionnelle est assurée?

L'assurance de la Capitale assurances générales, une réponse parfaite à vos besoins. La Capitale assurances générales a développé, pour les professionnels de l'ASDEQ, un produit spécifique et distinctif : l'assurance multirisque. Ses protections couvrent l'ensemble de vos besoins et se retrouvent sur un seul et même contrat au meilleur rapport qualité/prix. Flexible, cette assurance vous permet de sélectionner des garanties facultatives au fur et à mesure que votre bureau fait l'objet de changement. Au besoin, il vous est possible de la personnaliser.

Les garanties

L'assurance multirisque couvre vos biens à votre établissement, à des emplacements temporaires ou nouvellement acquis et même en cours de transport. Cette assurance couvre également les pertes de revenus à la suite d'un sinistre assuré et les actes frauduleux comme les détournements et les pertes ou détérioration d'argent et de valeur. Votre responsabilité civile et professionnelle est bien protégée. L'assurance responsabilité civile vous protège contre les poursuites découlant de vos propriétés, de vos locaux alors que la responsabilité professionnelle couvre vos actes en tant qu'économiste.

De nombreux autres avantages

- Vos biens sont assurés selon leur valeur à neuf.
- La protection contre l'inflation vous permet d'augmenter sans frais, le montant d'assurance sur vos biens selon l'indice d'inflation publié à tous les mois.
- Une réduction appréciable de la prime lorsqu'un système d'alarme protège vos locaux.
- Paiement de votre prime sur une base mensuelle sans frais ni intérêts.

Informez-vous ! Communiquez avec Yves Lachance représentant de la Capitale au numéro suivant pour une soumission sans frais : 1-866 906-2030

Entente conclue entre l'ASDEQ et La Capitale

Une entente a récemment été conclue entre l'ASDEQ et la société d'assurances générales La Capitale afin que les membres de l'ASDEQ, notamment ceux qui travaillent comme économistes conseil, puissent profiter, s'ils le désirent, d'un programme d'assurance multirisque couvrant à la fois les biens et la responsabilité civile.

1. Ce programme a été conçu spécialement pour les membres de l'ASDEQ et il leur est exclusif ;
2. Il s'adresse particulièrement aux membres qui pratiquent le métier d'économiste à leur propre compte comme les retraités, les économistes indépendants et certains chercheurs universitaires prenant des contrats indépendamment de leur institution d'appartenance, etc.;
3. Un rabais de 10% est accordé aux membres de l'ASDEQ;
4. On peut obtenir davantage d'information en consultant le site de l'ASDEQ

<http://www.asdeq.org/enbref/services.html>